





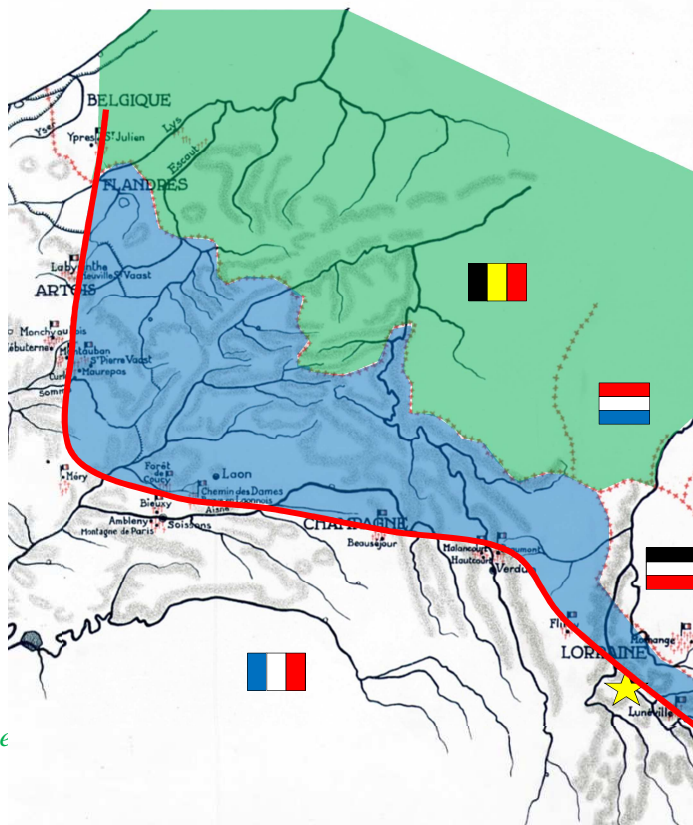


regarde
"La guerre en 1914"
dans l'exposition

LA GUERRE EN 1914

La stabilisation du front

- Dessine un drapeau pour les quatre pays représentés sur la carte.
 -  France  Belgique  Luxembourg  Allemagne
 - Mets une étoile à l'emplacement de Nancy.
 - Trace en roue la ligne du front à partir des lieux où a combattu le 69^e Régiment d'Infanterie.
 - Colorie les territoires occupés par l'Allemagne :
 - en bleu pour les territoires situés en France
 - en vert ceux situés en Belgique et au Luxembourg
 - Quelles conclusions peux-tu tirer sur la situation de la France dans la guerre ?
- Le front occidental se situe presque totalement en France et les régions du Nord et du Nord-Est sont occupées par l'Allemagne*



L'occupation allemande

OFF NANCY D'ETAIN 234 164 12 19/25 = COMMISSAIRE SPÉCIAL NANCY EN MISSION
 ETAIN A PRÉFET NANCY ET EN COMMUNICATION INTERIEUR SURETE GALE PARIS
 = VU CE JOUR A JANDELIZE AUXILIAIRE QUI ESSAIERA SE RENDRE BRIEY SERONS FIXES
 SUR SORT SOUS PRÉFET = ACTUELLEMENT BRIEY ET ENVIRONS OCCUPES PAR 2 EM ET 4 E
 REGIMENTS INFANTRIE BAVAROIS 144 E INFANTRIE DE METZ UNE DIVISION CAVALERIE
 COMPOSEE 12 EM ET 13 EM DRAGONS 12 EM CHASSEURS 13 EM HUSSARDS DE LA MORT
 - DANS ZONE PRÉCITE ALLEMANDS FONT RAZZIA DE TOUTES DENREES ALIMENTAIRES ET
 S'EMPARANT DE RÉCOLTES QU'ILS EXPÉDIENT AVEC CHARIOTS SUR METZ HABITANTS RESTES
 SOUFFRENT MANQUE ALIMENTATION - CONFLANS EVACUE DEPUIS HIER MATIN MAIS PEUT
 ETRE REOCUPE SUBITEMENT SOUS PRÉFET VERDUN A PU CREER DEUX CENTRES RAVITAILLEMENT
 FARINE ET SEL A ETAIN ET FRESNES POUR LOCALITES NON ENVAHIES NOTAMMENT REGION
 MEURTHE ET MOSELLE EN ARRIERE VOIE FERRÉE CONFLANS LONGUYON - RENSEIGNEMENTS
 RECUEILLIS CONFIRMENT QUE MAIRE CURE ET GARDES CIVILS D'OMECOURT CAPTURES NUIT
 3 AU 4 ONT ETE CONDUITS METZ ET PASSES COUR MARTIALE. GARDES CIVILS ACQUITTES
 MAIRE ET CURE DETENUS FORTERESSE SOUS INCULPATION NON FONDEE ESPIONNAGE

- Entoure tous les lieux mentionnés dans ce télégramme secret. Dans quelle partie de la Meurthe-et-Moselle sont-ils situés ?

Pays-Haut au Nord du département

- Complète le tableau ci-contre en précisant les mesures prises par les Allemands et les autorités françaises.

mesures prises par les Allemands	mesures prises par les Français
<ul style="list-style-type: none"> • occupation de communes françaises • pillage de produits alimentaires • manque d'alimentation des populations • accusations d'espionnage et emprisonnement de civils 	<ul style="list-style-type: none"> • évacuation de populations • création de centres de ravitaillement • recueil de renseignements sur l'ennemi